

que vous savez être, comme vous voulez gracieusement le dire, l'un des traits caractéristiques de la population du Canada. Nous voyons avec satisfaction qu'une comparaison entre vos propres observations et celles de vos prédécesseurs fait clairement ressortir les grands progrès qui, dans cette partie de la Confédération Canadienne, se sont opérés dans l'établissement du pays, et dans le développement de ses grandes ressources agricoles, de sa richesse minérale et de ses autres ressources nationales.

Nous recevons, en en comprenant toute l'importance, l'information que par suite des fréquentes saisies faites par des croiseurs de la marine des Etats-Unis, de navires canadiens employés à la capture des veaux marins dans cette partie de l'Océan Pacifique Septentrional, désignée sous le nom de mer de Behring, le gouvernement de Votre Excellence, a sérieusement insisté auprès des ministres de Sa Majesté sur la nécessité de protéger nos navires pendant qu'ils se livrent à leur légitime industrie, et de veiller à ce qu'aucune nation n'affirme à ces eaux des droits de propriété exclusive.

Nous désirons exprimer à Votre Excellence notre confiance que ces représentations ont eu leur effet, et nous espérons voir se réaliser l'espoir que vous avez d'être en mesure durant la présente session de nous assurer que tous les différends soulevés par cette question sont en voie de règlement satisfaisant.

Nous avons entendu avec satisfaction Votre Excellence nous dire qu'ayant remarqué la grande attention avec laquelle les autorités impériales, de même que les gouvernements européens, se sont occupés de l'amélioration des modes de pêche, de préparation et de paquage du poisson, Votre Excellence a cru qu'il était à propos d'envoyer une commission en Ecosse et en Hollande, chargée d'étudier cette question et de faire rapport de ses travaux pendant la saison de pêche, et que le rapport des délégués nous sera soumis. Nous sommes convaincus que nos pêcheurs y trouveront des renseignements très utiles et des instructions pratiques sur les meilleurs moyens d'améliorer et développer cette importante industrie.

Nous apprenons avec intérêt que les ministres de Votre Excellence ont soigneusement examiné les difficultés qui accompagnent l'exercice des droits du Canada au sujet de ses grèves maritimes, de ses havres, lacs, fleuves et rivières, et qu'il nous sera soumis une mesure ayant pour but de dissiper l'incertitude qui existe à l'égard des droits respectifs du gouvernement fédéral et des provinces, et de prévenir toute confusion dans les titres à cet égard.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informés que le rapport de la Commission royale au sujet du travail, qui nous a été soumis au cours de la dernière session, a été répandu par tout le pays. Nous ne doutons pas que les renseignements qu'il contient seront de la plus haute utilité en indiquant les améliorations à apporter aux lois relatives aux classes ouvrières, et nous voyons avec plaisir que des mesures destinées à l'amendement de ces lois, en tant qu'elles tombent sous le contrôle du parlement du Canada, seront soumises à notre considération.

Votre Excellence a bien voulu nous annoncer que l'expiration prochaine des actes constitutifs des principales institutions monétaires du pays nécessite une révision de notre système actuel de banques et des conditions auxquelles les chartes de ces corporations devront être renouvelées.

Nous ne manquerons pas de donner toute notre attention à cet important sujet.

Nous sommes bien aises d'apprendre que certaines modifications aux actes relatifs aux territoires du Nord-Ouest, de nature à faciliter l'administration des affaires dans cette région, ainsi qu'un projet de loi destiné à accroître l'efficacité de la police à cheval du Nord-Ouest, seront soumis à nos délibérations.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informés que des mesures nous seront présentées au sujet des lettres de change et billets à ordre, pour améliorer les lois relatives aux brevets d'invention et de découverte, pour modifier l'Acte des falsifications et la loi concernant le Revenu de l'intérieur, et aussi pour modifier l'Acte concernant la Commission Géologique et d'Histoire naturelle du Canada, et pour pourvoir à une meilleure organisation de l'Imprimerie nationale.

Votre Excellence peut être certaine que ces importants sujets ainsi que les autres qui pourront nous être présentés, recevront la considération attentive que vous nous invitez à y apporter; et nous assurons Votre Excellence qu'Elle peut